

## Conditions de vente et de livraison de Fpa Diffusion

### **Préliminaire**

Le client reconnaît avoir, préalablement à la passation de la commande, pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions générales de vente. Il reconnaît en outre, avoir la capacité de conclure le présent contrat.

### **Champ d'application des conditions générales de vente**

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales de vente. Le fait pour un utilisateur de passer commande vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente, lesquelles sont seules applicables au contrat ainsi conclu.

### **Objet**

Le présent contrat a pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente du matériel proposé sur le site internet ou les prospectus de Fpa Diffusion. Le présent contrat concerne l'acquisition de biens et est conclu entre Fpa Diffusion et le client.

### **Disponibilité du matériel**

Les articles proposés sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. La rupture des stocks de Fpa Diffusion ne peut en aucun cas engager sa responsabilité.

### **Illustrations**

Les photographies qui illustrent les produits proposés aux clients ont un caractère publicitaire et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de Fpa Diffusion

### **Annulation de commande**

La confirmation si souhaitée, ou le cas échéant le refus d'une commande, fera l'objet d'un avis au moment de la validation de la commande, et au plus tard 72 heures après la réception d'une commande.

### **Prix**

Les prix facturés sont ceux en vigueur au moment de la commande, la TVA applicable au jour de la commande est spécifiée pour l'ensemble de la commande.

### **Consignations**

Les produits mis à disposition par Fpa Diffusion et invendus devront être renvoyé à la date convenue, en parfait état et dans l'emballage d'origine complet et fermé. En cas de non-respect de ces conditions, une déduction correspondante sera effectuée. Les frais de retour sont à la charge du client, ainsi que les risques liés au transport.

Les produits facturés le sont au prix en vigueur à la date de facturation.

### **Livraison hors du territoire Suisse**

Dans l'hypothèse d'une livraison hors du territoire Suisse, les taxes douanières, frais de transport et formalités sont à la charge exclusive du client. Le client s'engage alors à vérifier les possibilités d'importation des articles commandés au regard du territoire du pays de livraison.

### **Modalités de livraison**

La livraison est effectuée à l'adresse indiquée par le client au moment de sa commande, par transporteur ou La Poste pour la Suisse. Les prix de transport ne sont pas inclus dans les prix de vente et sont spécifiés pour chaque commande. Dans tous les cas, les marchandises voyagent au risque et péril du client. Il appartient à ce dernier de vérifier le contenu du colis au moment de la livraison et de formuler les réserves le cas échéant au transporteur par lettre recommandée dans les 3 jours suivant la réception du produit.

### **Livraison**

Les produits figurant sur l'offre de Fpa Diffusion sont généralement livrés sans délai départ entrepôt. Si une expédition départ entrepôt n'est pas possible, la date de livraison prévue sera indiquée dans la confirmation de commande. Si une commande ne peut pas être livrée en une seule fois, les frais d'envoi ne seront pas facturés pour les livraisons ultérieures. Dans tous les cas, Fpa Diffusion ne pourra pas être tenu responsable des retards de livraison occasionnés par le fabricant.

Suite au verso

## Conditions de vente et de livraison de Fpa Diffusion suite

### **Paiement**

Pour la Suisse : facture net à 30 jours

Étranger : paiement anticipé par virement bancaire sur le compte figurant sur la facture pro format

### **Droit de rétractation**

Pour la Suisse, le client bénéficie d'un droit de rétractation de 7 jours ouvrables qui court à compter de la réception du matériel, qui devra être renvoyé en parfait état et dans l'emballage d'origine complet et fermé. En cas de non-respect de ces conditions, une déduction correspondante sera effectuée. Les frais de retour sont à la charge du client, ainsi que les risques liés au transport.

Pour l'étranger, ce droit tombe dès que la marchandise passe de la frontière.

### **Garantie**

Les produits sont garantis contre tout défaut de fabrication pendant une durée déterminée par le fabricant. En cas de fonctionnement de la garantie, les frais de port seront à la charge du client.

La garantie ne couvre pas :

- les défaillances liées à un mauvais branchement, au non-respect du mode d'emploi,
- les défaillances liées à une utilisation anormale du produit par suite d'une négligence ou d'une faute du client ;
- les dommages consécutifs à un phénomène naturel ou à un accident (dégât des eaux, incendie...).

### **Réserve de propriété**

Fpa Diffusion conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix. Cette règle ne fait pas obstacle au transfert des risques à la charge du client, dès la conclusion de la vente. Il s'agit par exemple des risques de perte et de détérioration.

### **Règlement des litiges**

Les parties conviennent expressément que la présente convention est soumise au droit Suisse. En cas de litige sur la vente des produits sur l'exécution et l'interprétation des présentes, seuls les tribunaux de vaudois seront compétents.

Fpa Diffusion janvier 2010